

1656, Naples : une catastrophe annoncée

Idamaria Fusco dans mensuel 510
juillet-août 2023

En 1656 la moitié de la population de Naples, alors sous domination espagnole, est fauchée par la peste. Apeurées, les autorités tardent à intervenir. L'épidémie sévissait pourtant depuis des années en Méditerranée.

Pendant des mois, entre mars et juillet 1656, une terrible épidémie se propagea dans le vice-royaume de Naples, alors tenu par les Espagnols. L'épidémie, qui avait déjà touché l'Espagne et la Sardaigne, se répandit aussi aux alentours de Rome et de Gênes. Il s'agissait, sans doute, d'une forme de peste bubonique causée par le bacille *Yersinia pestis*, peut-être apporté à Naples par un bateau en provenance de Sardaigne. Une fois le mal introduit en ville, les réactions des autorités furent très lentes, si bien que la contamination s'en trouva facilitée. Même les médecins nièrent longtemps le caractère transmissible du mal mystérieux et ceux d'entre eux qui osaient parler de « maladie contagieuse » étaient jetés en prison.

Crainte de la panique

Le retard à admettre qu'une « contagion » avait frappé la cité s'explique par plusieurs raisons : la crainte de déclencher un mouvement de panique ; le risque, pour les Napolitains, de se retrouver isolés, avec les problèmes que cela supposait pour l'approvisionnement d'une métropole qui était, par sa taille, la troisième d'Europe ; l'impossibilité de bloquer totalement un port par lequel transitaient des navires destinés à soutenir l'effort de guerre de l'empire espagnol. Peut-être ce retard était-il inévitable ; il fut toutefois parfois intentionnel et finit par favoriser la propagation de la maladie dans la cité. Naples perdit la moitié de ses habitants. Mais la peste frappa aussi d'autres centres urbains,

n'épargnant que les zones les plus éloignées de la capitale ; 42 % de la population du royaume succomba.

Ces ravages auraient-ils pu être évités ? La nouvelle de la présence d'une maladie contagieuse en Méditerranée circulait depuis un bon moment et les autorités napolitaines en étaient informées.

Pourtant, il fallut attendre la mi-mai pour qu'elles commencent à admettre que la maladie était contagieuse et songent à adopter des mesures pour isoler les malades.

Des décès furent attribués à la consommation excessive de certains aliments par la population : du blé pourri, dont la plèbe se serait nourrie en raison de la famine qu'avait subie le royaume après les révoltes de 1647 contre le pouvoir espagnol ; du poisson avarié, consommé pendant les jours de carême. Les gouvernants, forts de l'avis de certains médecins, se rallièrent à ces explications et ordonnèrent de brûler tous les poissons avariés, ou encore de jeter à la mer la morue séchée et les salaisons conservées dans les boutiques. En outre, ils prirent diverses mesures hygiéniques : ils prescrivirent l'éloignement du centre-ville des porcs de saint Antoine¹ qui circulaient librement dans les rues, l'abattage des animaux errants, qui parcouraient la ville sans contrôle, et l'enlèvement dans les rues des cadavres des victimes de la maladie.

En même temps, ils exigèrent des médecins de secourir les contaminés et demandèrent aux curés de communiquer « en secret » le nombre de décès enregistrés dans leurs paroisses : l'idée était d'obtenir des informations utiles au contrôle de la ville, mais de le faire en toute discrétion pour ne pas semer davantage la panique. Enfin, chaque quartier devait nommer ses délégués à la santé, chargés de superviser le travail des médecins, de visiter les malades et, au besoin, de procéder à leur transfert ; les médecins et les chirurgiens devaient autopsier les cadavres ; il fallait choisir des installations temporaires pour y transférer les malades.

Les ennemis de l'Espagne

Ces mesures étaient prises à titre de précaution : même si les médecins soutenaient qu'on ne pouvait pas encore parler de « *peste* », on redoutait qu'une véritable épidémie n'éclate d'un moment à l'autre. Une épidémie qui, en réalité, avait déjà

commencé à dépeupler la ville. Le 17 mai les gouvernants ordonnèrent que ceux qui étaient frappés par « *ce mal contagieux* » soient envoyés au plus vite dans les hôpitaux prévus à cet effet, quitte à les y traîner de force. Il fallait préparer l'hôpital San Gennaro pour y accueillir les malades et nommer les délégués à la santé dans les plus brefs délais, ce qui fut fait le 22 mai. A partir du 23, il ne se passa plus un jour sans que les autorités prennent de nouvelles dispositions.

Mais elles n'avaient pas encore compris qu'elles avaient affaire à une maladie grave, ou peut-être ne voulaient-elles pas l'admettre. C'est alors qu'une autre rumeur se répandit dans la cité : les décès seraient dus à des poudres empoisonnées, disséminées par les ennemis de l'Espagne afin de pousser le peuple à se soulever. Or, dans les jours précédents, on avait vu des étrangers déambuler par la ville et on les accusa donc d'avoir déversé des substances mystérieuses dans les rues et les puits de la cité. Les conséquences ne se firent pas attendre, comme en témoigne la grande émeute qui éclata à Naples le 27 mai.

Le vice-roi en personne fut contraint d'intervenir pour rétablir l'ordre : il publia une proclamation qui donnait les instructions en cas d'arrestation des « coupables », ce qui contribua à alimenter les rumeurs d'un empoisonnement. Mais punir les coupables présumés ne permit pas de ralentir la propagation de la maladie. Et plus la situation sanitaire s'aggravait, plus se renforçait la conviction qu'il s'agissait d'une punition divine. Processions et offices se multiplièrent dans les églises, où les gens affluaient en grand nombre, favorisant ainsi la propagation de l'épidémie.

L'épidémie fit rage tout au long du mois de juin, atteignant même les portes du palais du vice-roi. La situation était devenue si critique que, le 2 juillet, sidérés par les événements, les gouvernants en vinrent à rédiger un « *acte public* » dans lequel ils reconnaissent ne pas savoir comment « *trouver de remède convenable à tant de maux* » et concluent que l'unique espoir de salut est de s'en remettre à Dieu. Entre-temps, il fallait résoudre certains problèmes pratiques. Le plus important d'entre eux, abordé le 7 juillet, concernait les monceaux de cadavres abandonnés au bord des routes, que personne n'était près de

ramasser depuis qu'esclaves et prisonniers, engagés à cette fin, s'étaient enfuis ou étaient morts eux-mêmes de la peste.

Vers la fin du mois de juillet, la situation s'améliora lentement. Le 27 juillet les rues étaient nettoyées. A l'approche du mois d'août, l'état sanitaire connut une nouvelle amélioration : d'aucuns, guéris désormais, quittaient les lazarets de la cité où les malades effectuaient leur quarantaine, tandis que d'autres y étaient accueillis pour terminer leur convalescence en isolement. Pour protéger la ville d'un éventuel retour de la maladie en provenance des provinces infectées, le vice-roi ordonna à certains membres des plus hautes juridictions du royaume de contrôler les portes de la capitale.

Purifier les maisons

Quand le mois de septembre arriva, on pouvait estimer que l'épidémie était terminée : plus personne ne tombait malade et seuls quelques décès sporadiques étaient à déplorer : des femmes et des hommes déjà touchés par la peste depuis un certain temps et des étrangers venus de lieux contaminés que les délégués à la santé avaient autorisés à entrer en ville, malgré les ordres qui l'interdisaient. Déjà, la *spurga* (purification) des maisons et des objets infectés avait commencé. Elle se poursuivit tout au long du mois d'octobre. Le 30, on décida de fermer un des lazarets de la cité ; la fermeture de l'autre n'étant plus qu'une affaire de temps. Le 13 novembre les personnes qui avaient effectué leur quarantaine furent autorisées à entrer à Naples, mais il était interdit à quiconque d'apporter ses affaires.

Le 2 décembre les médecins certifièrent le bon état sanitaire de la capitale. Le 5 les lazarets furent fermés ; la purification des objets était achevée. Il ne manquait plus que de « *publier la santé* », ce qui fut fait le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception. Éradiquée à Naples, la peste continua néanmoins à sévir dans d'autres régions du royaume. Le danger rôdait toujours, mais cette fois les autorités pouvaient tirer profit de la triste expérience vécue durant les longs mois de l'épidémie. La mémoire de cette expérience était un trésor à préserver avec soin pour affronter un mal qui avait laissé derrière lui tant de morts dans la cité et si peu de certitudes.

Les autorités ne s'en interrogeaient pas moins sur la nature de la maladie : depuis septembre, elles avaient en effet ouvert un « *procès* » pour cerner les causes de l'épidémie et déterminer d'éventuelles responsabilités. La conclusion à laquelle elles parvinrent en disait long sur leur embarras : seul Dieu connaissait « *avec certitude les pestes* » et « *les raisons pour lesquelles Il les envoyait pour sanctionner ses justes jugements* ». Voilà qui confirmait l'impuissance des hommes de l'époque face à un mal mystérieux, auquel ils eurent souvent à se confronter - et le plus souvent sans grand succès.

(Texte traduit par Jacques Dalarun.)

Note

1. L'ordre des Antonins élevait des cochons dont ils utilisaient la graisse pour fabriquer des baumes pour les malades.

L'AUTEURE

Chercheuse à l'Istituto di storia dell' Europa Mediterranea (CNR, Rome), **Idamaria Fusco** a notamment publié *La grande epidemia. Potere e corpi sociali di fronte all'emergenza nella Napoli spagnola* (Guida, 2017).

CHIFFRE

42 %

C'est le pourcentage de la population du royaume de Naples tuée par la maladie en 1656.

DANS LE TEXTE

Manzoni contre les infamies

Dans *Les Fiancés*, Manzoni racontait déjà la peste de 1630 à Milan. Dans *Histoire de la colonne infâme* (1840), il rendait justice à deux hommes qui furent accusés à tort d'avoir propagé la maladie.

“Les juges qui, à Milan, en 1630, condamnèrent aux supplices les plus atroces quelques individus accusés d'avoir propagé la peste, à l'aide de certaines inventions non moins stupides qu'elle étaient horribles, crurent avoir fait une chose tellement digne de mémoire que, dans la sentence même, après avoir ordonné, par surcroît de châtiments, la démolition du logis d'un de ces malheureux, ils

décrétèrent encore que, sur l'emplacement de cette maison, serait élevée une colonne qu'on appellerait la Colonne infâme, avec une inscription chargée de transmettre à la postérité, avec la connaissance du crime, le souvenir de la peine. En quoi ils ne se trompèrent pas. Ce fut là, sans nul doute, un jugement mémorable."

Alessandro Manzoni, *Histoire de la colonne infâme*, préface d'Éric Vuillard, traduction de Christophe Mileschi, Bruxelles, Zones sensibles, 2019.